

PROCES VERBAL DES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE CHAUVENCY LE CHATEAU
SEANCE DU 28 août 2026

Les membres du conseil municipal de la commune de Chauvency le Château étaient réunis dans la salle de la mairie, après convocation légale, qui leur avait été adressée par Madame Anita BIANCO, Maire, le 28 août 2026, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Remboursement de la caution de la grange rue de la Gaillette
- 2) Commission des impôts indirects
- 3) Modification horaire de travail
- 4) Facturation à l'ONF
- 5) Questions diverses

Présents :

MM GILLARDIN Jean Luc, GUERINY Aurélien, DELAHAYE Valentin,
ROGER Valentin, JACOB William
MMES HENRION Annie, BOUJRAF Farida, CAMUS Ingrid

Procuration :

Mme SINOT Françoise à Mme Anita BIANCO

Absents :

Mme SINOT Françoise et M PRINGOT Mickaël

Secrétaire de séance : Mr GUERINY Aurélien

Le quorum est atteint.

DELIBERATIONS

Objet : DE 2026 041 : Remboursement caution location grange rue de la Gaillette à Monsieur William JACOB

Madame le Maire informe l'assemblée que suite à la délibération DE_2026_023, du 03 avril 2026, la grange sise 7 bis rue de la Gaillette a été vendue à Monsieur JACOB William en date du 22 juillet 2026.

Un contrat de location avait été signé le 1^{er} mars 2021, avec Monsieur JACOB William qui s'était acquitté d'une caution correspondant à 1 mois de loyer soit une somme de 110 euros qu'il convient de lui restituer.

Madame le Maire propose de restituer cette somme dans son intégralité.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a, par 9 voix (Monsieur JACOB intéressé s'étant abstenu)

- ACCEPTE la restitution du dépôt de garantie d'un montant de 110 euros à Monsieur William JACOB

Objet : DE 2026 042 : commission des impôts directs

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a, à l'unanimité :

- PROPOSE les membres suivants pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs :

MEMBRES TITULAIRES :

- Madame Françoise SINOT, 28 rue de Lamouilly – CHAUVENCY LE CHATEAU
- Monsieur Aurélien GUERINY, 4 rue Nationale – CHAUVENCY LE CHATEAU
- Monsieur Jean Luc GILLARDIN, 37 rue Nationale – CHAUVENCY LE CHATEAU
- Monsieur François Emmanuel CHEVALIER, 53 rue Nationale – CHAUVENCY LE CHATEAU
- Madame Angéline COLLARD née MATEOS, 5 rue du Tournoi – CHAUVENCY LE CHATEAU
- Monsieur Jean Marie ANTOINE, 7 rue du Tournoi – CHAUVENCY LE CHATEAU
- Monsieur Alain ANSMANT, 46 rue Nationale – CHAUVENCY LE CHATEAU
- Monsieur Vincent Guy GILLARDIN, 10 rue de la Gaillette – CHAUVENCY LE CHATEAU
- Monsieur Donovan AYARD, 13 rue de la Gaillette – CHAUVENCY LE CHATEAU
- Monsieur Georges APELLE, 55 rue Nationale – CHAUVENCY LE CHATEAU (*)
- Monsieur Robert MIGUET, 10 rue de Lamouilly _ CHAUVENCY LE CHATEAU
- Monsieur Alain CAILLAC, 6 rue Nationale – CHAUVENCY LE CHATEAU

MEMBRES SUPPLEANTS /

- Monsieur Valentin ROGER, 13 rue Nationale – CHAUVENCY LE CHATEAU
- Monsieur Michel HALBUTIER, 12 Rue de l'Enfer - CHAUVENCY LE CHATEAU (*)
- Madame Marielle GUERINY née LEFEBVRE, 4 rue Nationale – CHAUVENCY LE CHATEAU
- Monsieur Mike CANCELOTTI, 14 rue du Moulin – CHAUVENCY LE CHATEAU
- Monsieur Emmanuel CLAISSE, 40 rue Nationale – CHAUVENCY LE CHATEAU
- Monsieur Régis Daniel GAUTIER, 26 rue de Lamouilly – CHAUVENCY LE CHATEAU
- Monsieur Maxence Gilbert Serge GERARD, 5 chemin du Verut – CHAUVENCY LE CHATEAU
- Madame Marie-Claude JACOB née HEYDE, 2 rue de l'Église – CHAUVENCY LE CHATEAU
- Madame Shirley DELTENRE, 8 rue de Lamouilly – CHAUVENCY LE CHATEAU
- Monsieur Mickael Marcel ALEXANDRE, 12 rue de Lamouilly – CHAUVENCY LE CHATEAU
- Madame Stéphanie LACOUQUE née WARCET, 1 Chemin du Vérut – CHAUVENCY LE CHATEAU
- Monsieur Bernard GREGOIRE, 4 rue de l'Enfer – CHAUVENCY LE CHATEAU

(*) propriétaire forestier

Objet : DE 2026 043 : Modification temps de travail

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que la secrétaire de mairie a fait valoir son droit à une retraite progressive depuis le 1^{er} mars 2026. Elle souhaite réduire une nouvelle fois sa durée hebdomadaire de service de 20 %.

Elle rappelle par ailleurs, qu'une délibération a été prise en ce sens en date du 12 juin 2026 (DE 2026_40) instaurant un temps partiel pour le poste de rédacteur à compter du 1^{er} septembre 2026.

De ce fait, elle propose que la durée hebdomadaire de service du poste d'adjoint administratif, intervenant en remplacement, soit augmenté de 20 % soit une durée qui passe de 7 à 9/35^{ème}, afin de compenser la diminution du temps de travail du poste de rédacteur.

Après débat, le conseil municipal, a, à l'unanimité :

- DECIDE de porter la durée hebdomadaire de service du poste adjoint administratif de 7/35^{ème} à 9/35^{ème}
- DONNE tout pouvoir au maire pour effectuer les démarches correspondantes

Objet : DE 2026 044 : Facturation électronique à L'ONF

Madame le Maire informe le conseil qu'en application du code forestier, l'Office national des forêts met en œuvre le régime forestier et procède à ce titre à la vente des bois des collectivités.

Jusqu'à présent, l'ONF facture ces ventes pour le compte de la collectivité.

Prévue par l'article 289 bis du code général des impôts, la réforme de la facturation électronique, applicable à compter du 1er septembre 2026, impose qu'à cette date les collectivités émettent les factures et les transmettent sous format électronique via la plateforme Chorus Pro.

Dans un souci de continuité de l'organisation actuelle et pour faciliter la mise en œuvre de cette réforme pour ce qui concerne les ventes de bois non groupées avec d'autres collectivités (dites ventes simples), l'ONF peut assurer l'émission des factures pour le compte des communes, via un mandat de facturation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a, à l'unanimité :

- VALIDE la proposition de l'ONF, d'assurer l'émission des factures pour le compte de la commune,
- DONNE tout pouvoir au maire pour signer les documents se rapportant à la mise en place de la facturation électronique.

QUESTIONS DIVERSES

Distributeur de pain

Le conseil prend acte de la demande de la boulangerie SOYEZ GOURMANDS et autorise la réalisation des démarches nécessaires à l'établissement d'un contrat de location lequel sera soumis à une délibération ultérieure.

Conduite d'eau de la rue Nationale

Suite à de nouvelles fuites dans la rue Nationale, le conseil décide de demander des devis à 3 entreprises différentes pour chiffrer la réfection totale de cette rue.

Festival de marionnettes

Pour information, le festival de marionnettes qui s'est tenu le 5 septembre 2026 dans le village, était organisé par la mairie avec l'aide de l'association de Chauvency Le Château Loisirs.

Toutes les recettes seront reversées pour la restauration de l'église du village.

Fait à Chauvency le Château, le 24 septembre 2026

Le secrétaire de séance,
Aurélien GUERINY

Le Maire,
Anita BIANCO